

Obtenir ses justificatifs officiels gratuitement

Un dossier de logement, une inscription, une candidature : la plupart des justificatifs demandés s'obtiennent en ligne, gratuitement, sur des sites officiels. Voici où, et comment vérifier qu'ils sont valables.

À qui s'adresse cette fiche ?

Aux conseillers numériques, agents France services, travailleurs sociaux et bénévoles qui montent des dossiers avec des usagers, et à toute personne qui constitue un dossier.

Au sommaire

1. Les justificatifs des particuliers
2. Les justificatifs des entreprises et associations
3. Ce qui est payant, et pourquoi
4. Vérifier et transmettre un justificatif
5. Liste de contrôle d'un dossier complet

1. Les justificatifs des particuliers

Document	Où l'obtenir	Bon à savoir
Avis d'imposition, attestation fiscale	impots.gouv.fr, espace particulier	Téléchargeable à tout moment ; un service de vérification permet aux organismes de contrôler l'avis
Attestation de droits à l'assurance maladie, carte européenne	ameli.fr, compte assuré	Attestation générée en quelques clics
Relevé de carrière, estimation de retraite	info-retraite.fr	Rassemble tous les régimes
Extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3)	casier-judiciaire.justice.gouv.fr	Gratuit ; seul l'intéressé (ou son représentant légal) peut le demander ; réception rapide par voie électronique, environ deux semaines par courrier
Acte de naissance, de mariage, de décès	service-public.gouv.fr, ou la mairie du lieu de l'événement	Gratuit ; se méfier des sites qui facturent ce service
Certificat de situation administrative d'un véhicule (non-gage)	histovec.interieur.gouv.fr	Gratuit, utile avant d'acheter un véhicule d'occasion
Justificatif d'identité à usage unique	Application France Identité	Pratique pour un dossier de location, sans envoyer une copie de sa carte

Version du 17 septembre 2026 · Licence Etalab 2.0 : réutilisation et diffusion libres, avec mention de la source.

Fiche rédigée par l'équipe Certyneo (certyneo.com), éditeur français de signature électronique. Document informatif : les sites officiels cités font foi.

2. Les justificatifs des entreprises et associations

Document	Où l'obtenir
Informations légales d'une entreprise, d'une association ou d'un service public (dénomination, dirigeants, adresse, activité)	annuaire-entreprises.data.gouv.fr , l'annuaire officiel de l'administration
Avis de situation au répertoire Sirene	Accessible depuis l'Annuaire des Entreprises
Formalités, dépôts d'actes et suivi	formalites.entreprises.gouv.fr
Attestation de vigilance (cotisations sociales)	urssaf.fr , espace en ligne de l'entreprise
Attestation de régularité fiscale	impots.gouv.fr , espace professionnel
Situation d'une association déclarée (RNA)	Annuaire des Entreprises et service public associatif

Pour les marchés publics et les appels d'offres : l'acheteur peut souvent récupérer lui-même les attestations via les téléservices. Fournir les documents demandés dans le règlement de la consultation, sans acheter des « packs » auprès d'intermédiaires.

3. Ce qui est payant, et pourquoi

- **Les formalités d'entreprise** : le Guichet unique est gratuit, mais les frais de greffe et de publication au Bodacc sont dus, et annoncés au moment du paiement.
- **Les annonces légales** : la publication dans un support habilité est payante, avec des tarifs réglementés.
- **Certains actes notariés ou d'huissier** : tarifs réglementés également.
- **Les copies d'actes anciens ou les recherches généalogiques** : selon les archives.

En dehors de ces cas, si un site demande un paiement pour un document administratif courant, c'est un intermédiaire, pas l'administration.

4. Vérifier et transmettre un justificatif

- 1 **Télécharger le document depuis le site officiel**, et le conserver tel quel : ne pas le réenregistrer ni l'imprimer en PDF, surtout s'il porte un cachet ou une signature électronique.
- 2 **Vérifier ce qu'il contient** : nom, période, date d'émission. Un avis ou une attestation a souvent une durée de validité attendue par l'organisme.
- 3 **Contrôler la signature ou le cachet** s'il y en a : ouvrir le PDF dans Adobe Acrobat Reader et afficher le panneau Signatures.
- 4 **Ne transmettre que ce qui est demandé**, et masquer ce qui ne l'est pas quand c'est possible (par exemple un relevé bancaire exigé à tort).
- 5 **Préférer un dépôt sur le site de l'organisme** plutôt qu'un envoi par courriel ; à défaut, éviter les pièces jointes non protégées sur des messageries partagées.
- 6 **Garder une copie** de ce qui a été envoyé, avec la date.

Attention aux documents falsifiés. Retoucher un avis d'imposition ou une fiche de paie pour un dossier de location est un faux, sanctionné pénalement. Les organismes disposent de services de vérification ; un document modifié se repère.

5. Liste de contrôle d'un dossier complet

- ☐ Chaque pièce vient d'un site officiel et n'a pas été retouchée.
- ☐ Les pièces sont lisibles, complètes et à jour.
- ☐ Les documents sensibles ne sont transmis qu'aux organismes qui peuvent les exiger.
- ☐ Une copie de l'envoi et l'accusé de réception sont conservés.
- ☐ Les identifiants de suivi sont notés et remis à l'utilisateur.

Sources et pour aller plus loin

- Point de départ des démarches : service-public.gouv.fr
- Extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3) : casier-judiciaire.justice.gouv.fr
- Annuaire des Entreprises : annuaire-entreprises.data.gouv.fr
- Retraite : info-retraite.fr · Véhicule : histovec.interieur.gouv.fr
- Vérifier la signature d'un PDF, pas à pas : certyneo.com/fr/verifier-un-document